



Rapport d'évaluation d'une demande de catégorie B, sous-catégorie 1.1

Numéro de la demande : 2013-5876
Demande : Propriétés chimiques nouvelles ou modifiées de la MAQT ou du PSI – nouvelle source (emplacement), même titulaire d'homologation
Produit : Fluvalinate-Tau de qualité technique
Numéro d'homologation : 31914
Matière active (m.a.) : Tau-fluvalinate
Numéro de document de l'ARLA : 2450676

Objet de la demande

La présente demande a pour objet l'homologation d'une nouvelle source de tau-fluvalinate.

Évaluation des propriétés chimiques

Nom commun : Tau-fluvalinate (le nom fluvalinate-tau est accepté au Canada)
Nom chimique UICPA* : (*RS*)- α -cyano-3-phénoxybenzyle *N*-(2-chloro- α,α,α -trifluoro-*p*-tolyl)-*D*-valinate
Nom chimique CAS† : N-[2-chloro-4-(trifluorométhyl)phényl]-*D*-valinate de cyano(3-phénoxyphényl)méthyle

* Union internationale de chimie pure et appliquée

† Chemical Abstracts Service

Le fluvalinate-tau de qualité technique présente les propriétés suivantes :

Propriété	Résultat
Couleur et état physique	Liquide ambre clair
Concentration nominale	93,72 %
Odeur	Légère odeur aigre-douce
Masse volumique	1,27 g/mL
Pression de vapeur	9×10^{-8} mPa (à 20 °C)
pH	5,31
Solubilité dans l'eau	1,03 μ g/mL (20 °C, pH 7)

Propriété	Résultat
Coefficient de partage <i>n</i> -octanol/eau	Log K _{oc} = 7,02

Les données chimiques fournies à l'appui de cette nouvelle source de tau-fluvalinate ont été examinées et jugées acceptables.

Évaluation des risques pour la santé

Les modifications n'ont pas d'incidence sur le profil de toxicité du produit.

Évaluation environnementale

Les données sur la bioaccumulation dérivées d'analyses de laboratoire et l'exposition environnementale minimale découlant de ce profil d'emploi indiquent que la bioaccumulation ne devrait pas être préoccupante. Les nouveaux renseignements sur le logK_{oc} n'auront aucune incidence sur les évaluations environnementales et les conclusions antérieures.

Évaluation de la valeur

Aucune évaluation de la valeur n'est requise pour la présente demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a évalué les renseignements fournis sur le produit, le fluvalinate-tau de qualité technique, et les juge suffisants pour homologuer une nouvelle source pour ce produit de qualité technique.

Références

- 2357123 2013, 23022-Fluvalinate Tau TGAI-E-30october2013-label, DACO: 2.1,2.2,2.3
- 2357124 2005, Tau-Fluvalinate Technical-Product Properties, DACO: 2.12.1 CBI
- 2357127 2004, Tau-Fluvalinate quantification of Active Ingredient and Impurities Present at or Above 0.1%, DACO: 2.13.1,2.13.2,2.13.3,2.13.4 CBI
- 2357130 2005, Physical and Chemical Characteristics of Tau-Fluvalinate Technical, DACO: 2.14.1,2.14.2,2.14.3,2.14.6
- 2357131 2005, Physical and Chemical Characteristics of Tau-Fluvalinate Technical, DACO: 2.14.12,2.14.5
- 2357132 Anonymous, 2010, EFSA Journal 2010; 8(7):1645, DACO: 2.14.10,2.14.11,2.14.13,2.14.7,2.14.8,2.14.9
- 2357133 2005, Tau-Fluvalinate Technical-Product Properties, DACO: 2.11.1,2.11.2,2.11.3,2.11.4,2.3.1,2.4,2.5,2.6,2.7,2.8,2.9 CBI
- 2517986 2015, Tau-Fluvalinate Technical $\hat{\Delta}_i \hat{\Delta}_i \hat{\Delta}_i$ Method of Manufacture, DACO: 2.11.3 CBI
- 2517987 2015, Response to Deficiencies for Fluvalinate-Tau Technical Active Ingredient,

Submission Number: 2013-5876, DACO: 2.11.3,2.13.3,2.13.4,2.15 CBI
2517989 2015, Rationale to waive the requirement for [CBI REMOVED] analysis, DACO:
2.13.4 CBI
2540322 1997, REPORT ON OCTANOL/ WATER PARTITION COEFFICIENT tau-
fluvalinate, DACO: 2.14.11
2540323 1998, Physical and Chemical Properties Tests for tau-Fluvalinate, DACO:
2.14.11,2.14.7,2.14.8,2.14.9

ISSN : 1911-8015

**8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada 2016**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.